

RAPPORT DE GESTION 2025

Le présent rapport rend compte de la situation économique et des résultats de gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2025 de la Ligue de l'Enseignement des Bouches du Rhône. Il a pour objectif d'assurer une information claire, transparente et complète à l'ensemble de nos membres, partenaires, financeurs publics et privés, ainsi qu'à toutes les parties prenantes qui soutiennent notre mission.

Au cours de cet exercice, la Ligue a poursuivi le développement de ses actions conformément aux orientations stratégiques définies par le Conseil d'administration.

Dans un contexte marqué par des défis, l'association a su maintenir l'équilibre entre la maîtrise de ses dépenses et la poursuite de ses engagements au service de ses bénéficiaires, sans renier ses valeurs.

Ce rapport présente :

- l'évolution et la structure des charges et ressources (subventions, produits d'activités),
- l'analyse du résultat et de la situation de trésorerie.

Il témoigne de notre volonté constante de gestion responsable, de conformité aux obligations légales et réglementaires, et de transparence financière.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des donateurs, bénévoles, partenaires institutionnels et collaborateurs dont le soutien et l'engagement permettent à la Ligue de mener à bien ses missions avec efficacité et intégrité.

Les deux années précédentes ont été marquées par des exercices déficitaires. En 2025, un plan d'économie a été acté sur plusieurs axes : baisse des achats et révision de contrats associés à un plan de licenciement économique, tout en renforçant la trésorerie.

En 5 ans, la fédération a augmenté son volume d'activité économique de plus de 50%. Passant de 18 millions d'euros à plus de 28 millions d'euros de budget. Cela induit de nouveaux défis de gestion qu'il faut appréhender.

2025 est donc une année de remobilisation de l'ensemble de la fédération, personnel dirigeants et salariés ont contribué au résultat.

Comptes de résultat

La maîtrise de l'augmentation des charges (+0.71% par rapport à 2024) a été rendue possible par le plan d'économie de plus de 210k€ sur les achats et charges externes, conjuguée à une maîtrise de la masse salariale.

S'agissant des recettes, l'augmentation de 1,768 millions par rapport à 2024, a conforté la reprise et le résultat présenté cette année.

Cette évolution provient d'une part de l'augmentation des prestations sociales de la CAF. Et, d'autre part, de subventions liées à de nouveaux projets.

Pour citer les plus conséquents, en 2025 : l'Europe (94 k€) et la Banque des territoires (145 k€) pour des actions du service éducation ; la Ville de Marseille (320 k€) au soutien de multiples nouveaux projets ; la Fondation pour le Logement et les collectivités locales pour les micro-projets et le fonds des minots (400 k€). Par ailleurs, des aides exceptionnelles (178 k€) accordées par la CAF et la Ville de Marseille pour les équipements sociaux les plus en difficultés sont venues consolider nos recettes.

Remercions ici, les partenaires qui nous ont accordés leur confiance.

En 2025, nous présentons un résultat positif de 791 357€.

Situation de trésorerie

En outre, une tension de trésorerie à court terme a été avérée jusqu'en juillet 2025. A compter de fin novembre, la trésorerie a été reconstituée pour parvenir à un fonds de roulement à court terme de 2 mois.

Entre trésorerie reconstituée, plan d'économie et recherches de subventions, au 31/12/2025 la situation de trésorerie est de 4 258 803€ (2 363 237€ en 2024). A date, la trésorerie permet 2 mois de fonctionnement.

Rapport des charges

La masse salariale représente : 61%

Le second compte de charge le plus couteux est celui lié aux prestations de services externes (honoraires, prestations de services, téléphonie et affranchissement, déplacements...) nécessaires au fonctionnement, il représente 14%.

Rapport des produits

La première source de financement reste les produits propres constitués des facturations diverses et des prestations sociales de la CAF à plus de 55% des recettes. Les subventions constituent le 2^e poste de recette à 34% (contre 32% en 2024).

Répartition des subventions par financeurs :

- Etat : 26%
- Département : 7%
- Ville de Marseille : 51%
- CAF : 10%
- Bailleurs : 1%
- Europe : 1%
- Autres : 4%

Produits par services

- Formation : 425 332€
- France Service : 251 272€
- Solidarité Internationale : 111 815€
- Education : 1 595 247€
- Loisirs : 7 809 495€
- Table de quartier : 355 503€
- Vie fédérative, ESS, engagement : 1 573 874€
- Petite enfance : 3 735 508€
- Centres sociaux : 12 178 418€

Résultats par services

- Formation : 22 527€
- France Service : -20 042€
- Solidarité Internationale : -5 894€
- Education : 50 561€
- Loisirs : 368 816€
- Table de quartier : 18 284€
- Vie fédérative, ESS, engagement : -9 413€
- Petite enfance : 188 942€
- Centres sociaux : 201 558€
-

Gilbert BASSO, Trésorier